Plaidoyer des associations d'action sociale et de santé à destination des élus municipaux

URIOPSS Centre

« Communes et associations : unissons nos forces pour plus de solidarité au quotidien ! »

Les associations d'action sociale et de santé sont une vraie richesse pour les territoires. En les soutenant, votre commune pourra bénéficier de leur expertise et amplifier leur impact positif pour tous les citoyens.

QUI SOMMES-NOUS ?

*L'**URIOPSS**, en **Centre-Val de Loire**, est une union régionale qui rassemble près de 200 associations, fondations et mutuelles, représentant plus de 850 établissements et services sociaux, médico-sociaux et de santé.*

Notre union incarne un écosystème global de la solidarité et du bien-vivre ensemble en région Centre-Val de Loire. Nous soutenons l'action des bénévoles et des 40 000 professionnels qui accompagnent, dans toutes les étapes de leur vie, les personnes vulnérables dans les champs de la petite enfance et de la protection de l'enfance, du grand âge, du handicap, de la protection juridique des majeurs, de la lutte contre les exclusions et de la santé.

NOS AMBITIONS :

Construire des territoires attractifs où il fait bon vivre

Faire de la solidarité un bien commun

Soutenir un modèle social fondé sur l'intérêt général et la cohésion territoriale

A VOS CÔTÉS, NOUS POUVONS PARVENIR À :

- ✓ **Rendre les communes plus accessibles et inclusives**
- ✓ **Permettre à chacun l'accès aux soins et à la santé, y compris pour les plus vulnérables**
- ✓ **Soutenir la participation de tous les citoyens**
- ✓ **Garantir un accès effectif aux droits de chaque citoyen**

Plaidoyer des associations d'action sociale et de santé à destination des élus municipaux

Ensemble, nous pouvons activer certains leviers pour rendre vos communes plus solidaires et permettre à tous les citoyens, y compris les plus vulnérables, d'avoir accès aux mêmes services, aux mêmes droits et aux mêmes opportunités.

Rendre les communes accessibles et inclusives



Tous les citoyens n'habitent pas la commune de la même façon. Pour certains c'est un lieu de vie, de sociabilité, de rencontres, de loisirs... Pour d'autres, qui vivent avec des vulnérabilités (difficulté de mobilité, de communication, isolement...), l'expérience est toute autre. L'accessibilité et l'inclusivité de la commune constituent des enjeux de vivre ensemble, de sentiment d'appartenance à celle-ci, de lutte contre l'exclusion, contre l'isolement et d'accès aux droits et aux services.

Ensemble, nous pouvons

- **Veiller à ce que l'espace public soit accessible pour tous ;**
- **Favoriser l'accessibilité des transports en commun pour garantir la mobilité de tous ;**
- **Repenser l'implantation des logements sociaux afin de lutter contre l'isolement et l'exclusion des plus vulnérables.**

Garantir l'accès aux soins et à la santé



La santé est certes une compétence étatique, néanmoins les besoins en la matière sont nombreux et les habitants de vos communes vous ont sûrement déjà sollicités pour y répondre. Les communes disposent de moyens d'actions concrets pour agir.

Ensemble, nous pouvons

- **Favoriser l'installation d'établissements et de services sociaux, médico-sociaux et de santé, et soutenir ceux déjà existants pour accompagner les enfants et les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situations de handicap, les familles en difficultés et les personnes malades ;**
- **Agir sur les déterminants de santé (environnement, logement, alimentation....) ;**
- **Faire vivre un contrat local de santé et de santé mentale pour mieux coordonner l'action territoriale et assurer la complémentarité avec les autorités sanitaires et sociales ;**
- **Participer aux conférences territoriales de l'autonomie (CTA) pilotées par l'ARS et le conseil départemental.**

Plaidoyer des associations d'action sociale et de santé à destination des élus municipaux

Soutenir la participation de tous les citoyens, y compris les plus vulnérables



Dans un contexte de crise de la démocratie, il est plus que jamais nécessaire d'encourager la participation à la vie publique. Outre l'intérêt démocratique, la participation des personnes aux décisions qui les concernent permet de s'assurer que celles-ci soit efficaces, adaptées et qu'elles répondent directement à leurs besoins.

Ensemble, nous pouvons

- Associer systématiquement les personnes concernées à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, notamment les personnes en situation de vulnérabilité ;
- Faciliter la participation de tous aux instances de concertation ;
- Encourager l'exercice de la citoyenneté dès le plus jeune âge par des organes tels que des conseils municipaux ou de quartiers pour les enfants/jeunes.

Garantir un accès effectif aux droits de chaque citoyen



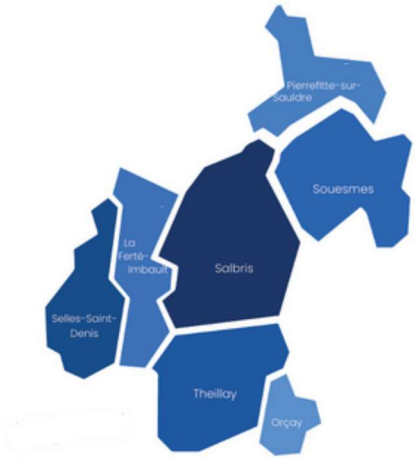
En France, plus d'un tiers des personnes éligibles à des prestations sociales ne les perçoit pas. Les causes sont multiples : manque d'information, complexité des démarches administratives, peur de la stigmatisation, obstacles linguistiques et numériques, situations de handicap ou de perte d'autonomie... Les communes, capables d'accueillir, de protéger, d'orienter et de repérer, sont déterminantes pour lutter contre le non-recours et permettre à tous un réel accès aux droits.

Ensemble, nous pouvons

- Garantir un accueil et un accompagnement humain, bienveillant et non stigmatisant, pour tous les services proposés par la commune ;
- Assurer une domiciliation administrative, indispensable pour l'accès aux droits ;
- Adapter la communication, les informations et les formulaires pour qu'ils soient accessibles à tous ;
- Permettre un accès à l'école et au périscolaire pour tous les enfants, particulièrement les enfants en situation de handicap.

Plaidoyer des associations d'action sociale et de santé à destination des élus municipaux

C'est en croisant la légitimité et le pouvoir de mobilisation des **élus** avec l'expertise, l'ancrage local et l'engagement des **acteurs de la solidarité et de la santé** que s'élaborent les **réponses les plus adaptées aux besoins**.
C'est également **ensemble** que nous pourrons relever les défis des transitions écologique et numérique ou encore renforcer l'attractivité de nos métiers pour permettre le recrutement de professionnels qualifiés.
L'URIOPSS met son ingénierie, sa vision partagée et son réseau de proximité à la disposition de vos services.
Construisons dès aujourd'hui les solutions de demain : **organisons une rencontre pour adapter ces propositions aux réalités de votre territoire !**



Source : d'après le Rapport D'activité 2025 de la communauté de communes la Sologne des Rivières

Les associations adhérentes présentes sur la communauté de communes la Sologne des Rivières sont les suivantes :

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION :

ASLD 41

ENFANCE, FAMILLES, JEUNESSE :

ACESM Loir et Cher – ADMR du Loir et Cher – ASLD 41 – Moissons Nouvelles

AIDE ET SOINS À DOMICILE :

ADMR du Loir et Cher – Mutualité Française Centre-Val de Loire

PERSONNES HANDICAPÉES :

adapei 41 – ADMR du Loir et Cher – APF France handicap – Risquer l'impossible

PERSONNES ÂGÉES :

ADMR du Loir et Cher

SANTÉ :

ADMR du Loir et Cher

Vous pouvez aussi vous appuyer sur les réseaux régionaux adhérents :

Fédération des acteurs de la solidarité Centre-Val de Loire – FRAPS – Mutualité Française – Les PEP Centre-Val de Loire – UNA – Uraf Centre-Val de Loire – URHAJ Centre-Val de Loire

N'hésitez pas à nous contacter :
uriopss@uriopss-centre.fr / 0238623439